RENTRÉE 2025/2026 INSCRIPTIONS ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

CRC Musique

CRC Danse

École Municipale d'Art Dramatique

École Municipale d'Arts Plastiques

Pièces à fournir à l'inscription :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : eau, gaz, électricité ou téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer délivrée par agence, dernier avis d'imposition)
- Copie recto verso de la CNI (pour les personnes majeures)
- Copie intégrale du livret de famille (pour les mineurs)
- RIB pour la mise en place du prélèvement automatique
- Photo d'identité (uniquement CRC Musique et Danse à fournir au conservatoire)

En cas d'hébergement :

- Attestation d'hébergement sur l'honneur signée par l'hébergeur et la personne hébergée
- Justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de 3 mois (parmi la liste ci-dessus)
- Copie recto verso de la CNI de l'hébergeur
- Justificatif au nom de la personne hébergée à l'adresse de l'hébergeur (attestation Sécurité Sociale, CAF, pôle emploi, bulletin de paie, avis d'impôt sur le revenu)

Documents à fournir au Guichet Unique avant le 15 octobre 2025.

Sans l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription, le dossier ne sera pas pris en compte et sans justificatif de domicile, le tarif « extérieur » sera appliqué.

Guichet Unique, 4 Rue de Verdun, 13700 Marignane 04 42 31 11 31 - quichet.familles@ville-marignane.fr



Horaires:

Lundi - de 8h30 à 17h Du mardi au vendredi - de 8h30 à 12h et de 13h à 17h Le 1^{er} samedi du mois - de 9h à 12h



CRC Musique CRC Danse

Catégories	Marignanais	Hors-commune
1 ^{er} élève	69€/trimestre	218€/trimestre
À partir du 2 ^{ème} élève	33 € / trimestre	130 € / trimestre
Élève intervenant uniquement dans les répétitions d'orchestre	30 € / trimestre	45 € / trimestre

CRC Danse Frais annuel d'audition par discipline : 35 €

Taris réduits pour le combiné :

2 disciplines au sein du même CRC ou 1 discipline à la Musique et 1 discipline à la Danse

	Marignanais	Hors-commune
1 ^{er} élève	102€/trimestre	349 € / trimestre
À partir du 2 ^{ème} élève	66 € / trimestre	215€/trimestre

École Municipale d'Arts Plastiques

Enfants	Marignanais	Hors-commune
1 ^{er} élève	45 € / trimestre	218€ / trimestre
À partir du 2 ^{ème} élève	33 € / trimestre	130 € / trimestre
Atelier supplémentaire	33 € / trimestre	130 € / trimestre

Adultes	Marignanais	Hors-commune
1 ^{er} élève	69€ / trimestre	218€ / trimestre
À partir du 2 ^{ème} atelier	33 € / trimestre	130 € / trimestre

École Municipale d'Art Dramatique

Catégories	Marignanais	Hors-commune
1 ^{er} élève	69€ / trimestre	100 € / trimestre
À partir du 2 ^{ème} élève	33 € / trimestre	50 € / trimestre

La gratuité est appliquée à tout élève des CRC Musique et Danse, de l'EMAD et de l'EMAP : Bénéficiant du RSA ou du Minimum Vieillesse (justificatif nominatif à présenter chaque trimestre) ou dont le parent ou le tuteur légal perçoit le RSA ou le Minimum Vieillesse (sur présentation de l'avis d'imposition du foyer fiscal de rattachement retenant un revenu fiscal moyen mensuel inférieur ou égal à 1 000 euros).